

DELIBERATION

COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,

SEANCE DU 23 avril 2026 :

Présents : GOUBY Thierry, DUBREUIL Quentin, GEORGES Déborah, GUICHERD Jennifer, HENRI Delphine, JOUIN Nicolas, MACHABERT Rémi, MARTINS Angélique, MEYER Cindy PERRET Pierre, PORTAILLER Christian, ROCHIGNEUX Didier, ROYER Lysiane, TOURNEBIZE Marie-Thérèse, VAUCHE Joël.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : MACHABERT Rémi

Objet : DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23-2° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Le Conseil Municipal, de Marcilly le Châtel ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir de prévoir les tâches d'entretien des espaces verts et bâtiments durant la période estivale ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

la création à compter du 6 juillet 2026 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 2 mois maximum pouvant aller du 1^{er} juillet 2026 au 31 août 2026 inclus.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,
le 23 avril 2026
Le Maire
Thierry GOUBY



Le secrétaire de séance,
MACHABERT Rémi



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20260423-2026-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026
Publication : 29/04/2026